



DAAC/25-1046-149 du 19/05/2025

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION ACADEMIQUE DE PROFESSEUR RELAIS
«FRANCOPHONIE» AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE ACADEMIQUE DES RELATIONS
EUROPEENNES, INTERNATIONALES ET DE LA COOPERATION (DRAREIC) ET DE LA
DELEGATION ACADEMIQUE A L'ACTION CULTURELLE (DAAC)**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr - M. GARGOT - Tel : 04 42 91 72 81 - Mail : ce.drareic@region-academie-paca.fr

Recrutement d'un(e) enseignant(e) du second degré de l'enseignement public assurant le rôle de PROFESSEUR RELAIS auprès de la DAAC et de la DRAREIC pour le pilotage et la coordination du projet « Francophonie » de l'académie, en partenariat avec le MUCM.

L'enseignant(e) sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine des relations internationales, et de la francophonie, ainsi que des diverses modalités de partenariat. Il/elle devra contribuer au rayonnement de la francophonie et du rôle de l'académie dans ce domaine. Cette action participe en priorité au renforcement de l'ouverture méditerranéenne de l'académie et du dialogue entre les cultures des deux rives de la Méditerranée. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer une présence régulière à la DAAC et la DRAREIC à Marseille.

Le professeur relais sera placé sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle et du Directeur régional académique des relations européennes, internationales et de la coopération qui fixent ses missions, et évaluent son action.

Il ou elle sera rémunéré en IMP au taux 4 soit 2 500 euros annuels.

Afin de mener à bien cette mission, il/elle doit notamment :

- Connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et de coopération internationale,
- Disposer idéalement d'une expérience de coopération avec des pays étrangers et notamment méditerranéens,
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC) et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés et relier les actions menées autour de la francophonie aux différents parcours éducatifs, ainsi qu'aux objectifs de maîtrise de la langue,
- Avoir une solide expérience de projets conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire mobilisant une pluralité d'acteurs,
- Savoir communiquer aisément et faire preuve d'autonomie en s'inscrivant dans un travail collectif au sein des deux services.

La mission s'organisera notamment autour des axes suivants :

- Recenser et valoriser dans l'académie les actions menées en faveur de la Francophonie
- Etablir un bilan des éditions précédentes de la « Journée académique de la francophonie » afin d'alimenter et d'enrichir un plan d'action pour les années à venir,
- Être référent académique Francophonie auprès des établissements scolaires, encourager et faciliter les projets des équipes pédagogiques,

- En collaboration étroite avec le partenaire de l'académie, le Mucem, concevoir et organiser un projet académique proposé sur ADAGE,
- Accompagner les enseignants engagés dans le dispositif académique.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2025-2026, à partir du 1^{er} septembre 2025.

Cette mission pourra être renouvelée annuellement, en fonction du bilan établi en juin 2026.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre avant le 13 juin 2025 par voie hiérarchique et sous format numérique à ce.daac@ac-aix-marseille.fr un dossier constitué :

- d'un curriculum vitae
- d'une lettre de motivation
- de leur dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière
- de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement
- de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature

Les enseignants dont la candidature sera retenue seront convoqués pour un entretien à la DAAC dont la date et l'horaire seront précisés ultérieurement.

Pour tout renseignement :

Délégation académique à l'action culturelle

DAAC

Tél : 04 42 93 88 41

Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Direction régionale académique des relations européennes, internationales et à la coopération

DRAREIC

Tél : 04 42 91 72 81

Mél : ce.drareic@region-academie-paca.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille